

Le conseil municipal de BROYE AUBIGNEY MONTSEUGNY
s'est réuni le mardi 09 novembre 2021 à 18H30
en Mairie de BROYE

Etaient présents : Yves BERTHET, Nadège BODOIGNET, Daniel CERCLEY, Jean François CERCLEY, Benjamin MIGNEROT, Gaëlle MOUCHOT, Régis MUZARD, Stéphanie ROUX, Alain SCHATT, Erick DEQUAIRE

Mr Yves BERTHET a été nommé secrétaire.

Un point supplémentaire doit être inclus dans l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande, dès le début de la séance, l'autorisation aux membres du conseil de délibérer sur la position présentée ci-dessous. L'assemblée délibérante donne majoritairement son acceptation pour aborder le point suivant :

***/ Provision pour risque :**

Le Maire expose que toutes les communes, quelle que soit leur taille, sont soumises à un régime de droit commun de provisions pour risques, avec obligation de provisionner. L'obligation subsiste même en présence de poursuites notamment d'opposition en cours puisque le risque d'irrécouvrabilité subsiste. La provision est réévaluée régulièrement en fonction des encaissements réels reçus par le syndicat au minimum une fois par an. Pour cette année, la Trésorerie de Gray conseille de provisionner une somme de 2 013.29 €. Le conseil municipal accepte à l'unanimité la somme prévue.

1/ Nomination et rémunération des agents recenseurs :

La commune devra effectuer le recensement de la population du 20 janvier au 19 février 2022. Deux agents recenseurs ont été proposés pour effectuer cette tâche : Mme Mylène THIBAUT SCHATT et Mme Léa THIEBAUT. Le conseil municipal accepte à l'unanimité ces deux agents recenseurs pour assurer cette tâche.

2/ Installation d'un point lumineux supplémentaire Rue du Pont à Broye-les-Pesmes et demande de subvention au SIED :

Suite au projet d'installation d'un point lumineux supplémentaire Rue du Pont à Broye-les-Pesmes, préalablement discuté lors du précédent conseil. Le devis de l'entreprise Richard pour un montant de 1 030 € HT est exposé. Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce devis, une demande de subvention au SIED sera effectuée.

3/ Rapports annuels 2020 sur le prix et la qualité du service public eau et assainissement :

Le Maire expose au Conseil Municipal les rapports sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable ainsi que les rapports sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et d'assainissement non collectif du territoire de la Communauté de Communes Val de Gray. Après présentation de ces rapports et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide 8 voix pour et 2 voix contre (Mr Schatt Alain et Mme Roux Stéphanie), d'adopter les rapports cités.

4/ Tarifs salles des fêtes :

Suite aux constatations faites au sujet du nettoyage de la salle des fêtes de Broye-les-Pesmes par les loueurs, le conseil municipal décide à l'unanimité de modifier le tarif de la délibération du 20 juin 2018, sur demande ou constatation, le nettoyage de la salle s'élèvera à 50 €.

5/ Questions diverses :

- Ok pour achat 15 à 20 sapins à l'entreprise SCEA Rivet ; faire le point sur le nombre exact.
- 43 affouagistes ont été comptabilisés en 2021-2022 contre 60 en 2020-2021
- Proposition d'achat de charmilles pour haie au chalet Clerc (15 X 37 € l'unité). Se renseigner également pour des lauriers ou des photinias
- Repas des anciens : 60 personnes seront présentes. Rdv vendredi après-midi le 19 novembre pour décorer la salle à partir de 14H00
- Proposition d'achat de paniers garnis pour les anciens chez Lily à PESMES. Accord pour le panier garni à 29,70 €.

La séance est levée à 20h09.

Le Maire,

Jean François CERCLEY